

L'accompagnateur de jeunes handicapés en camp de jour : pour une meilleure compréhension du rôle et des fonctions

Par Hélène Carbonneau¹, Ph.D. et Marc St-Onge², Bernard Oigny³, Nathalie Roussel⁴

1 Hélène Carbonneau, Ph.D.. Département d'études en loisir, culture et tourisme, UQTR; 2. Marc St-Onge MA, Association québécoise de loisir pour personnes handicapées et Observatoire québécois du loisir; 3 Bernard Oigny, Doctorant en psychologie; 4 Nathalie Roussel, Ville de Victoriaville

Ce texte s'inscrit dans un corpus de nombreux travaux et réflexions mettant à contribution divers partenaires des milieux municipal, universitaire et associatif. Il s'agit principalement de s'interroger sur les fondements de l'accompagnement en camp de jour pour en saisir plus précisément le rôle et les fonctions.

Les pistes d'action qui en ressortent sont susceptibles d'aider les municipalités engagées dans la voie de l'accompagnement en regard de la préparation des accompagnateurs face au rôle qu'ils auront à jouer pour optimiser l'accès à une expérience inclusive pour les jeunes ayant des incapacités auprès desquels ils seront appelés à intervenir.

L'accompagnement en loisir fait maintenant partie du portrait des camps de jour au Québec et occupe une part de plus en plus importante du budget des municipalités. Ce service s'inscrit dans une volonté grandissante d'offrir à tous les enfants, avec ou sans incapacités, les meilleures possibilités d'épanouissement.

Toutefois, le rôle de l'accompagnateur dans une équipe de camp de jour peut varier de façon importante d'un endroit à l'autre. On a

l'accompagnateur jumelé entièrement à l'enfant handicapé, l'accompagnateur qui cumule un rôle d'assistant-animateur et l'animateur qui doit assumer certaines tâches d'accompagnement. La portée de ce rôle peut être aussi très fluctuante, allant d'une simple fonction de surveillance à un rôle d'agent de soutien à une expérience inclusive.

Pour mieux comprendre le rôle et les fonctions de l'accompagnement, il importe de répondre aux

questions suivantes : quelles fonctions précises sont assignées aux accompagnateurs dans un camp de jour? Quelles sont leurs responsabilités? Quelles sont les attentes des parents? Le présent bulletin invite à approfondir la réflexion sur le rôle des accompagnateurs pour non seulement circonscrire les attentes à l'égard de ce service, mais aussi considérer comment ce rôle peut se réaliser au quotidien dans une perspective d'optimisation de l'expérience inclusive, et avec quels outils.

Définition du rôle selon les attentes des parents

Aussi bien certaines études réalisées par l'équipe du Laboratoire en loisir et vie communautaire ou par d'autres chercheurs que divers cas soumis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPD) mettent en relief

une préoccupation marquée des parents pour que leur enfant puisse avoir accès au vécu en camp de jour comme tous les enfants et s'épanouir pleinement au sein de sa communauté.

Au-delà des questions de sécurité et d'encadrement, les parents attendent de l'accompagnateur qu'il permette à leur jeune de passer un bel été, comme le montre ce témoignage : « Moi, ce que j'apprécie vraiment [...] par rapport au camp de jour, c'est que c'est sûr que je sais que [mon enfant] va aller s'amuser là. Il va avoir du plaisir. »

Définition du rôle selon la perception des accompagnateurs

Un premier élément qui influence les actions des accompagnateurs

est leur propre perception de leur rôle. Cette perception module grandement leur manière d'intervenir auprès de leur jeune. S'ils se voient comme des encadreurs, ils vont s'assurer de bien encadrer leur jeune pour prévenir les incidents. S'ils se perçoivent comme des agents d'intégration, ils chercheront davantage à optimiser la participation de leur jeune. Cette perception du rôle se développe grandement avec la formation et la préparation qu'on leur offre.

Dans une étude réalisée en 2009, avec l'équipe de Zone Loisir Montérégie, il a été relevé que 68 % des accompagnateurs signalaient la sécurité ou l'amélioration du fonctionnement du jeune (ex. : développement de compétences fonctionnelles ou sociales) comme leur priorité, tandis que 31,7 % identifiaient en premier le plaisir du jeune, 8,3 % la participation active et 5 % les interactions avec les autres. Certes la sécurité est un élément essentiel (comme pour tout autre enfant), mais il demeure important que les préoccupations des accompagnateurs dépassent ce seul aspect et embrassent des éléments liés à la qualité de l'expérience.

Le type de préparation des accompagnateurs influence certainement la vision de leur rôle. Récemment, à propos de l'information qu'elle avait reçue sur les jeunes, une accompagnatrice disait : « C'était vraiment de la documentation sur toutes les [...] déficiences, comment intervenir [...], comment les encadrer, puis tu sais [...] s'il fait [...] une crise, qu'est-ce qui faut que tu fasses, tout ça là. »

Centrée principalement sur les problèmes, une telle approche risque d'induire une vision du rôle axée davantage sur l'encadrement que sur l'expérience inclusive. Voilà pourquoi une équipe cherche à optimiser la Formation nationale en accompagnement élaborée par l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) et offerte par son réseau.

Cette formation vise à renseigner et outiller les accompagnateurs sur les difficultés propres aux jeunes ayant divers types d'incapacités, mais aussi à optimiser l'acquisition de compétences d'accompagnement en vue de mobiliser le potentiel des enfants handicapés fréquentant les camps de jour. L'intention est de contribuer à leur faire vivre une expérience inclusive de loisir comme pour tout autre jeune.

Outiller les accompagnateurs pour soutenir l'intégration en camp de jour

Le défi de l'optimisation des formations offertes aux accompagnateurs est de trouver comment arriver à les doter des outils nécessaires pour non seulement comprendre les difficultés liées aux divers types d'incapacités et de déficiences, mais aussi favoriser la réalisation d'une expérience inclusive au sein

du camp de jour.

L'idée ici est d'aller plus loin que favoriser la participation au camp de jour. Les accompagnateurs doivent être en mesure de soutenir le cheminement vers une forme d'intégration basée sur une participation à part entière de chaque jeune. Les efforts des accompagnateurs doivent ainsi permettre de soutenir une expérience inclusive de loisir.

De l'encadrement au soutien à l'expérience inclusive

Dans plusieurs recherches que l'équipe du Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR a réalisées sur l'intégration en loisir des personnes ayant des incapacités, une constante revient : cette participation doit aller au-delà de l'accès physique aux lieux, donnant aussi accès à une expérience significative.

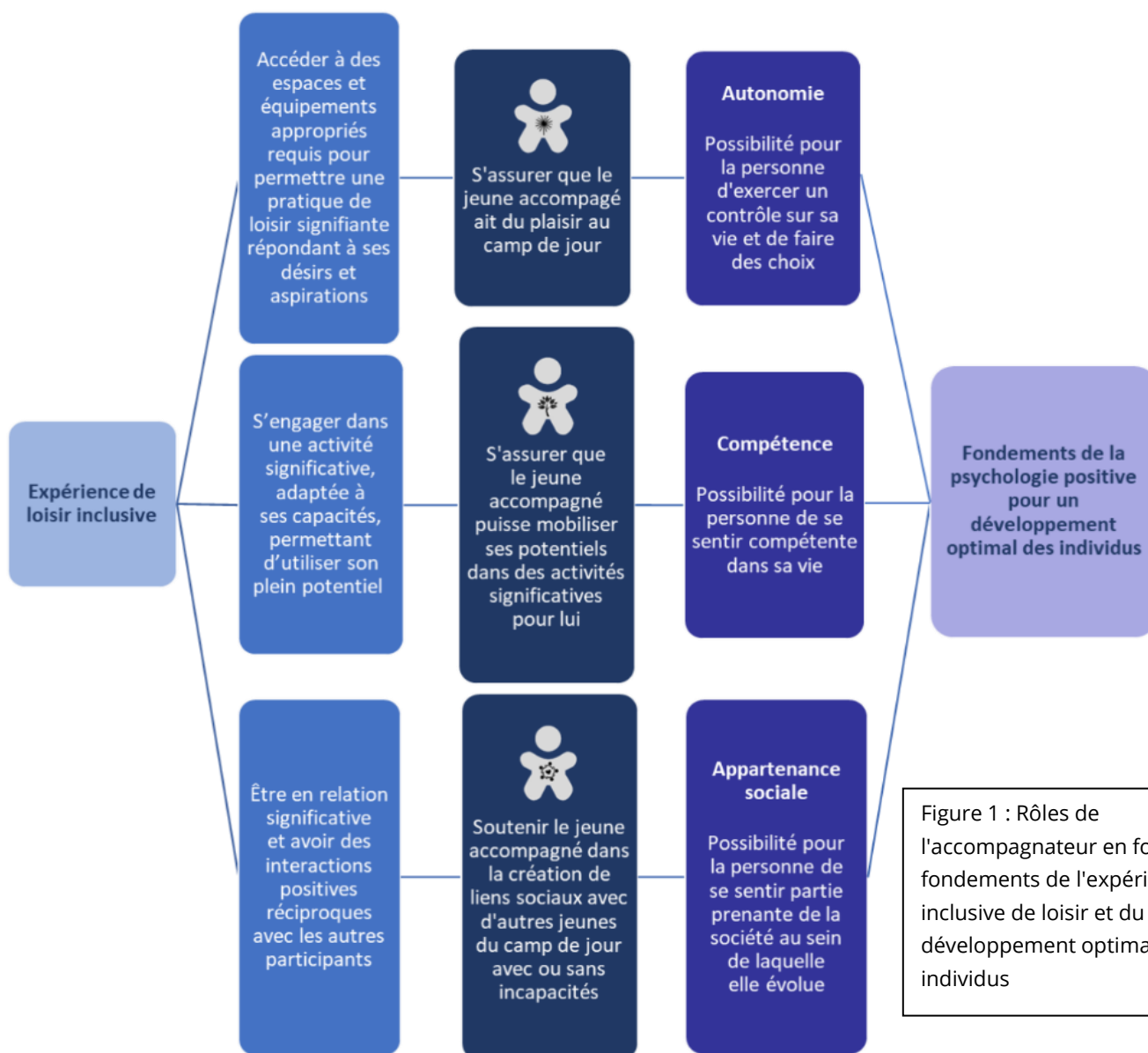


Figure 1 : Rôles de l'accompagnateur en fonction des fondements de l'expérience inclusive de loisir et du développement optimal des individus

En 2015, Carbonneau, Cantin et St-Onge proposaient un cadre conceptuel de l'expérience inclusive en loisir. Ce cadre, qui a reçu un accueil très positif, établit que

l'expérience inclusive résulte de l'interaction de trois conditions essentielles :

- 1) la personne doit pouvoir accéder à des espaces et des équipements appropriés pour permettre une pratique de loisir signifiante répondant à ses désirs et aspirations;
- 2) elle doit pouvoir s'engager dans une activité significative, adaptée à ses capacités et lui permettant d'utiliser son plein potentiel;
- 3) elle doit être en relation significative et avoir des interactions positives avec les autres participants.

Par ailleurs, les principes de la psychologie positive apportent des éléments intéressants à la réflexion sur la formation en accompagnement. Ainsi, l'accompagnement devrait-il s'articuler autour des trois piliers du développement optimal de la personne, à savoir :

- l'autonomie,
- la compétence et
- l'appartenance sociale.

L'autonomie fait référence à la possibilité et à la capacité de faire des choix. Il est possible d'y voir un lien avec la première composante du cadre conceptuel de l'expérience inclusive. L'accompagnateur devrait donc être en mesure d'offrir diverses alternatives de participation et de soutenir le jeune dans les choix qu'il fait.

Vient ensuite la compétence qui se traduit par le sentiment d'être capable de participer activement à des activités. Le lien entre ce second pilier du développement optimal de la personne et la deuxième composante de l'expérience inclusive est évident. Il importe donc de préparer l'accompagnateur à soutenir le jeune dans la pratique d'activités de loisir propices à mobiliser ses talents et à lui procurer du plaisir comme à tous les autres enfants. Cela implique que l'accompagnateur connaît le jeune au-delà de ses limitations et sait comment adapter les activités pour lui permettre une participation pleine et entière.

Le dernier pilier, l'appartenance sociale, est étroitement lié à la troisième composante de l'expérience inclusive de loisir, à

savoir entrer en relation de façon significative et satisfaisante. De là l'importance d'initier les accompagnateurs à des approches propices à soutenir le développement de liens sociaux. Dans des études récentes, l'équipe du LLVC a relevé de telles approches comme par exemple jumeler les jeunes accompagnés avec d'autres jeunes partageant des intérêts communs lors d'activités en marge du groupe.

Le cadre conceptuel de l'expérience inclusive en loisir et les principes de la psychologie positive permettent d'approfondir la réflexion sur l'accompagnement en loisir. Le contenu de la formation a alors avantage à proposer un cheminement vers le soutien à une expérience inclusive ancrée certes dans une compréhension des capacités fonctionnelles du jeune, mais aussi qui tient compte de ses intérêts, aspirations et rêves et lui permet d'actualiser ses talents.

Pour étoffer la formation en ce sens, nous avons puisé dans l'expérience des membres de l'équipe du Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR, mais nous avons aussi exploré des approches inspirantes en matière de soutien à l'intégration.

Des avenues à consolider pour optimiser l'expérience inclusive

Le rôle de l'accompagnateur ne peut se résumer à un encadrement essentiellement axé sur la sécurité

Bien que la sécurité soit essentielle, l'accompagnement doit s'inscrire dans la poursuite d'une expérience significative et idéalement inclusive en camp de jour.

Le camp de jour ne saurait être le prolongement de l'apprentissage scolaire et des activités de réadaptation, car sa nature s'inscrit dans une dimension purement ludique. Le droit de tous les enfants d'avoir pleinement accès au jeu pour le jeu et au loisir pour le plaisir apparaît de plus en plus manifeste. Maintes études ont démontré que le loisir est fondamentalement porteur d'occasions d'épanouissement et représente une composante essentielle du développement des enfants. La réflexion sur le développement de pratiques inspirantes prend assise sur ces paramètres.

Qu'il s'agisse de mesures de développement des liens sociaux

des jeunes ayant des incapacités, de partage d'idées pour adapter les pratiques de loisir aux capacités des jeunes ou d'optimisation de l'utilisation de matériel adapté, tout part d'une vision positive de l'accompagnement et de la mise en commun des expertises de chacun. Telle est la perspective dans laquelle s'inscrit la bonification du programme de Formation nationale en accompagnement.

Conclusion

De nos jours, l'accompagnement des jeunes handicapés s'inscrit résolument dans l'offre des camps de jour. Ce bulletin proposait une première réflexion sur le rôle et les fonctions de l'accompagnement.

L'exploration de la perception des accompagnateurs module la formation spécifique qui leur est destinée. L'optimisation de la formation en accompagnement doit prendre en compte la compréhension de problématiques liées aux incapacités des enfants et aux interventions qui assurent la sécurité, mais aussi l'importance du développement du potentiel des enfants et de la poursuite d'une expérience

significative qui soit la plus inclusive possible.

Diverses réflexions, expérimentations et démarches sont en cours pour traiter d'autres aspects de l'accompagnement en camp de jour. On peut penser au processus de planification qui détermine les besoins en accompagnement, aux modes de recrutement, de formation et d'attribution des ressources humaines d'accompagnement en fonction des besoins grandissants, à la gestion financière de l'accompagnement et à l'application d'exigences juridiques (accompagnement raisonnable). Notre groupe de travail demeure à l'affût de l'avancement des connaissances, de l'émergence de pratiques inspirantes et des possibilités de partager nos efforts visant à assurer une intégration réussie.

Le présent bulletin exprime aussi une volonté de susciter la collaboration de tous en vous invitant à transmettre vos pratiques inspirantes à l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) afin de contribuer à la bonification des outils mis à la disposition des accompagnateurs.